

qu'on a pu mettre jusqu'ici à la disposition des producteurs de grain de l'Ouest. Premièrement, il y a cette année pour une valeur de 127 millions de dollars d'assurance-récolte dans les trois provinces des Prairies; le gouvernement fédéral assume la prime à concurrence de 25 p. 100, plus 50 p. 100 des frais administratifs. (*Applaudissements*)

Deuxièmement, d'après nos estimations actuelles des paiements d'au moins 14 millions de dollars seront versés aux termes de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement...

L'hon. M. Olson: On ne peut en évaluer le maximum avant la fin des récoltes, cet automne. Troisièmement, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député de Winnipeg-Nord-Centre a demandé la parole pour un rappel au Règlement.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, mon objection est la suivante. Ce discours n'aurait-il pas pu être prononcé plutôt sur la motion visant à l'ajournement de la Chambre ou lors de l'étude d'une mesure agricole? Je soutiens qu'il n'est pas de mise à la période de questions.

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, d'abord à propos du rappel au Règlement, les députés sont bien au courant de tous ces programmes...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre ne devrait pas commenter le rappel au Règlement mais compléter peut-être sa réponse.

L'hon. M. Olson: Merci, monsieur l'Orateur. Troisièmement, le gouvernement a présenté...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre passe maintenant en revue toutes les initiatives prises par le gouvernement au cours d'une certaine période. Je vais permettre au député de Lisgar de poser sa question.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je pose une question complémentaire car ma première question est restée sans réponse. Au lieu de donner une approbation volubile au programme d'assurance-récolte instauré par son ministère, le ministre nous dirait-il si son gouvernement va accorder des paiements à l'acre aux petits cultivateurs? C'est une question à laquelle le ministre peut certes répondre.

[L'hon. M. Olson.]

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, être responsable, à mon sens, c'est devoir répondre, et c'est ce que je veux faire. Je dirai au très honorable représentant que l'ensemble de nos programmes comportent beaucoup plus que des versements à l'acre aux... (*Exclamations*)

M. Muir (Lisgar): A propos du rappel au Règlement; monsieur l'Orateur... (*Exclamations*)

M. l'Orateur: A l'ordre. Une décision a été rendue sur le rappel au Règlement: il n'avait pas sa raison d'être. (*Exclamations*)

M. George Muir (Lisgar): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre ne conviendrait-il pas qu'il se contente de répéter une mesure présentée par le gouvernement précédent?

L'hon. M. Olson: Non, monsieur l'Orateur. Les avances, que nous souhaiterions distribuer dès que l'opposition aura permis l'adoption de la mesure, constituent une amélioration sensible sur la mesure précédente.

L'hon. M. Ricard: Présentez-la.

M. Schreyer: Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Selkirk peut poser sa question supplémentaire.

M. Ed Schreyer (Selkirk): Ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Agriculture. Peut-il nous dire si en plus du programme actuel auquel il a fait allusion, on compte mettre sur pied des programmes spéciaux, extraordinaires, pour faire face à la situation dans les Prairies?

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, mon ministère et les autres ministères intéressés étudient constamment des programmes extraordinaires pour répondre aux situations extraordinaires. Mais le représentant sait qu'on ne pourra avoir une idée juste de la situation avant la fin des récoltes qui, dans bien des régions de l'Ouest du Canada, sont en cours.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémen-